

# ACCIDENTS INDUSTRIELS MAJEURS



## ÉMANATIONS DE MATIÈRES TOXIQUES

Des véhicules d'urgence patrouillent dans votre quartier et vous signalent un danger. Voici ce que vous devez faire :

- mettez-vous immédiatement à l'abri à l'intérieur ;
- faites entrer les animaux domestiques à proximité ;
- fermez les portes et les fenêtres ainsi que les systèmes de ventilation, de chauffage, d'échangeur d'air et de climatisation ;
- récupérez votre trousse d'urgence et confinez-vous à l'intérieur de votre domicile ;
- bouchez les entrées d'air de la pièce où vous vous trouvez à l'aide de serviettes mouillées, de pellicules de plastique et de ruban-cache ;
- laissez vos enfants à l'école ou à la garderie. Le personnel de ces établissements est informé des mesures à prendre. La sécurité des personnes se trouvant dans des endroits publics (centres commerciaux, centres de loisirs, centres d'hébergement, etc.) sera assurée par le personnel de ces établissements, la police et le Service de sécurité incendie ;
- si vous êtes en voiture, dirigez-vous hors de la zone affectée dans les plus brefs délais, tout en respectant le Code de la sécurité routière. Fermez la climatisation ou le chauffage de votre véhicule.

### Pour suivre la situation

- Ville de Granby : 450 776-8282 • granby.ca
- Syntonisez la radio à la fréquence 104,9 FM (M105) ou rendez-vous au m105.ca

CO<sub>2</sub>

## DANGER : ASPHYXIE ET INTOXICATION

N'utilisez pas à l'intérieur de la maison des appareils de chauffage ou d'éclairage d'appoint à combustible, génératrices, BBQ ou poêles portatifs conçus pour l'extérieur. Ces dispositifs présentent un risque d'asphyxie et d'intoxication, car ils dégagent du monoxyde de carbone qui n'est pas évacué par une cheminée.

# TROUSSE D'URGENCE DE BASE



Il est important de vous constituer une trousse d'urgence de base vous assurant une autonomie de 72 heures en attendant une prise en charge par la Ville ou un autre organisme.

Vous possédez sans doute déjà certains articles contenus dans une trousse d'urgence de base comme une lampe de poche, un poste de radio, de la nourriture, de l'eau et des couvertures. Ce qui compte, c'est que ces articles soient bien ordonnés, faciles à trouver et à transporter (dans une valise sur roulettes ou un sac à dos) au cas où il vous faudrait évacuer votre domicile.

Quoi que vous fassiez, n'attendez pas qu'un sinistre se produise.

### Pour une autonomie de 72 heures

Eau : entre 4 et 5 litres d'eau par personne et par jour

Aliments non périssables : pour toute la famille

Ouvre-boîte manuel

Lampe de poche et piles

Radio à manivelle ou à piles avec piles de rechange

Trousse de premiers soins, médicaments d'ordonnance

Articles pour l'hygiène personnelle

Couvertures

Chandelles, briquet ou allumettes

Sifflet

Couteau de poche multifonctionnel

Documents personnels importants : photocopies des pièces d'identité, polices d'assurance, ordonnances pour les médicaments et les lunettes, liste des personnes à joindre en cas d'urgence avec leurs numéros de téléphone

Argent comptant

Clés additionnelles de la voiture et de la maison

Si vous devez évacuer votre domicile, n'oubliez pas d'apporter (en plus de votre trousse d'urgence) les articles suivants :

- pour la famille : médicaments, équipements médicaux et nourriture spéciale ;
- pour les bébés : lait maternisé, couches jetables, biberons et jeux ;
- pour les animaux domestiques : nourriture, médicaments, accessoires.

**IMPORTANT : vérifiez les dates d'expiration des produits et remplacez-les chaque année.**

À VÉRIFIER

## À RETENIR

En cas d'extrême urgence seulement : **911**

Info-Santé : **811**

Transports Québec : **511**

Centre antipoison du Québec : **1 800 463-5060**

CLSC : **450 375-1442**

CIUSSS de l'Estrie - CHUS : [www.santeestrie.qc.ca](http://www.santeestrie.qc.ca)

Sécurité civile du Québec :  
[www.securitecivile.gouv.qc.ca](http://www.securitecivile.gouv.qc.ca)

Sécurité publique Canada :  
[www.preparez-vous.ca](http://www.preparez-vous.ca)

Hydro-Québec : [www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)

Bureau d'assurance du Canada : [www.ibc.ca](http://www.ibc.ca)

Centrale d'appels de la Ville de Granby :  
**450 776-8282 | granby.ca**



**Système automatisé d'alertes facilitant les communications avec les citoyennes et citoyens lors de message jugé important ou de situations d'urgence, comme :**

- Avis d'ébullition d'eau
- Bris d'une conduite d'aqueduc
- Fermeture imprévue de rues
- Travaux majeurs
- Inondation
- Avis d'évacuation

MESURES D'URGENCE



## À CONSERVER



# LES MESURES D'URGENCE

Se préparer peut sauver des vies



**Granby**  
Ville rayonnante

# PANNE DE COURANT

## Pour les personnes dépendant d'un appareil de survie à leur domicile

Si vous ou un membre de votre famille utilisez un appareil de survie ou d'assistance vitale (respirateur, appareil de dialyse, etc.), nous vous conseillons de vous préparer à l'éventualité d'une panne de courant de la façon suivante :

- équipez-vous d'une source d'énergie de secours que vous testez régulièrement ;
- prévoyez la possibilité d'amener la personne qui a besoin de cet appareil chez un proche, dans un centre d'hébergement ou à l'hôpital.

Vous pouvez inscrire la personne auprès des services à la clientèle d'Hydro-Québec, par l'intermédiaire d'un médecin ou d'un CLSC, afin qu'elle puisse être avertie des interruptions planifiées devant être effectuées. Cependant, cette inscription n'assure pas un rétablissement plus rapide du service en cas de panne.

## Si la panne se prolonge

- Si possible, baissez les thermostats au minimum.
- Éteignez les électroménagers, les appareils électroniques et autres. Conservez une lampe allumée pour savoir quand le courant sera rétabli. Fermez votre alimentation du réservoir d'eau chaude.
- Évitez d'ouvrir inutilement le réfrigérateur ou le congélateur. La nourriture congelée peut se conserver entre 24 et 36 heures si la porte reste fermée.
- Si la panne se prolonge plusieurs jours, fermez votre entrée d'eau et vidangez votre tuyauterie en hiver.

Info-panne : [infopannes.solutions.hydroquebec.com](http://infopannes.solutions.hydroquebec.com)

# EN TOUT TEMPS

Libérez les lignes téléphoniques pour les services d'urgence. Évitez d'appeler le 911 pour ne pas surcharger les lignes.

Syntonisez la radio à la fréquence 104.9 FM (M105) ou rendez-vous au [m105.ca](http://m105.ca) et suivez les consignes : un avis d'évacuation sera émis seulement si la situation l'exige.



## Chandelles et lampes de poche

Préférez les lampes de poche aux chandelles. Si vous devez utiliser des chandelles, faites-le prudemment.

- Ne laissez pas de chandelles allumées sans surveillance.
- Utilisez des chandeliers sécuritaires.
- Ne vous servez pas de chandelles dans des espaces exigus.

## Radio à piles ou à manivelle

Il est recommandé de toujours disposer d'un poste de radio pour suivre l'évolution de la situation.

## Poêles à bois et foyers

- Avant de les utiliser, assurez-vous qu'ils sont en bon état et que la pièce est bien ventilée.
- Allumez la source de chaleur de secours le plus tôt possible pour éviter que la maison ne se refroidisse trop.
- Assurez-vous du bon fonctionnement de l'avertisseur de fumée et du détecteur de monoxyde de carbone.

## En hiver, ne restez pas dans une maison non chauffée

Si vous n'avez pas le choix, prenez les précautions suivantes :

- habillez-vous chaudement et regroupez les membres de la maison dans la même pièce ;
- portez plusieurs épaisseurs de vêtements secs, de grosses chaussettes et des chaussures. Couvrez-vous bien le cou et la tête (30 % de la chaleur s'échappe de cet endroit). Privilégiez les tissus qui protègent contre l'humidité (polyester, polypropylène, mélanges de fibres, etc.) ;
- quand l'air est froid et sec, l'humidité qui s'échappe des voies nasales et qui s'évapore à la surface de la peau entraîne une perte de chaleur. C'est pourquoi il est important de ne pas transpirer dans ses vêtements et de porter plusieurs couches que vous pouvez enlever dans les moments d'activité (avant de transpirer) et remettre quand vous bougez moins (avant de vous refroidir) ;
- enveloppez-vous dans une couverture métallisée (fournie avec les trousseaux de premiers soins). Les couvertures et sacs de couchage aident aussi à réduire la perte de chaleur corporelle, mais ils ne réchaufferont pas un corps déjà refroidi ;
- si vous devez vous coucher dans un lit froid, commencez par manger et faire de l'exercice, ceci contribuera à réchauffer vos vêtements et les draps.



L'hypothermie se produit lorsque le corps perd sa chaleur plus vite qu'il ne la produit. Elle peut survenir dès que la température de la maison se maintient en dessous de 15,5 °C (60 °F).

L'hypothermie gagne plus rapidement les personnes à risque, c'est-à-dire les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les personnes souffrant d'une maladie aiguë (grippe, etc.) ou chronique (diabète, problèmes cardiaques, asthme, etc.) ainsi que les personnes prenant certains médicaments ou drogues. Si une personne présente des symptômes d'hypothermie, transportez-la le plus rapidement possible à l'hôpital. Si ce n'est pas possible, mettez-lui des vêtements secs, enveloppez-la dans des couvertures et évitez de l'exposer à un changement trop brusque de température comme un bain chaud par exemple.

### À ÉVITER

Évitez les contacts avec des objets froids (plancher, meubles, etc.). Évitez l'alcool, le café, les boissons gazeuses ou froides ainsi que le tabac. Évitez de porter des vêtements humides.

### À FAIRE

Prenez souvent des collations riches en glucides (fruits, légumes, fèves, noix et autres aliments renfermant du sucre). Prenez des boissons chaudes, sucrées, mais aussi des soupes chaudes. Bougez constamment.

Ces conseils sont donnés à titre indicatif. N'hésitez pas à faire appel à un professionnel de la santé pour en savoir plus.

## Frissons persistants = danger d'hypothermie

L'hypothermie se manifeste par une sensation de froid suivie de frissons persistants.

## En cas de frissons persistants, agissez sur-le-champ!

Allez sans plus tarder dans un endroit chaud. Si ce n'est pas possible, demandez immédiatement de l'aide. Évitez l'isolement!

Si vous restez au froid après l'apparition de frissons persistants, vous pourriez commencer à avoir des problèmes de jugement qui pourraient vous empêcher de prendre les décisions appropriées. Vous pourriez éprouver également des sensations (euphorie, ivresse, désorientation et confusion) qui ne feraient qu'empirer les choses. Dans certains cas, l'hypothermie peut entraîner le coma et la mort.



## PRUDENCE AVEC LES GÉNÉRATRICES

Le code de l'électricité du Québec stipule que les génératrices doivent être installées par un maître électricien. Vous risquez de vous électrocuter en essayant de faire le raccord avec le panneau de distribution et de provoquer un court-circuit ou un incendie si l'installation n'est pas conforme. Les génératrices ne sont pas conçues pour être utilisées à l'intérieur. Elles doivent être installées à l'extérieur et protégées des intempéries. Les génératrices ne doivent normalement pas fonctionner longtemps sans interruption. Assurez-vous de suivre les consignes du fabricant. Après avoir mis en marche la génératrice, branchez vos appareils, un à la fois.

# CHALEUR ACCABLANTE

On parle de chaleur accablante lorsqu'Environnement Canada prévoit que la température de l'air atteindra ou dépassera 30°C et que l'indice humidex (température et taux d'humidité combinés) atteindra ou dépassera 40°C.

L'ensemble de la population peut être touchée par la chaleur accablante. Les effets sur la santé sont de deux ordres :

- effets directs : crampes, déshydratation, épuisement et coup de chaleur ;
- effet indirect (plus fréquent que les effets directs) : aggravation d'une autre maladie ou de l'état de santé déjà fragile des personnes vulnérables.

Ces effets peuvent mener à une augmentation des consultations médicales, des hospitalisations et des décès. Durant la période estivale, vous pouvez consulter le site de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour connaître les niveaux d'alerte de chaleur accablante, ainsi que les mesures à prendre pour y faire face. Les citoyennes et citoyens peuvent également communiquer avec la Ville pour obtenir plus d'information sur les services de rafraîchissement offerts.

## Prévenir les problèmes de santé reliés à l'environnement

La chaleur accablante peut provoquer différents problèmes de santé, surtout chez les personnes âgées et les jeunes enfants âgés de 0 à 4 ans. Différentes mesures peuvent être mises en place pour prévenir ces problèmes, notamment les décès chez les populations vulnérables vivant dans des îlots de chaleur urbains.

## Pour les personnes âgées

Lorsqu'il fait très chaud, l'état de santé des personnes âgées peut se détériorer. Il leur est donc conseillé de :

- passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé ;
- boire beaucoup d'eau sans attendre d'avoir soif, ou selon les quantités indiquées par le médecin ;
- réduire les efforts physiques ;
- donner des nouvelles à son entourage ;
- prendre une douche ou un bain frais aussi souvent que nécessaire ou se rafraîchir avec une serviette humide.

## Points de rafraîchissement de la Ville de Granby

Dans certains bâtiments municipaux. Informez-vous au [granby.ca](http://granby.ca) lors des vagues de chaleur.

